



## Transfert de votre REER à votre CELIAPP

Utilisez ce formulaire pour transférer des biens de votre régime enregistré d'épargne-retraite (REER) à votre compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP).

Si vous effectuez plus d'un transfert de vos REER à vos CELIAPP, remplissez un formulaire distinct pour chaque transfert.

Pour obtenir les instructions sur la façon de remplir ce formulaire, allez à la page 2.

### Partie 1 – Renseignements sur le titulaire du CELIAPP

Nom de famille	Prénom et initiales	Numéro d'assurance sociale (NAS)
Adresse		Numéro de téléphone

### Partie 2 – Source du transfert

Cochez une **seule case**, et entrer le nom de l'émetteur et le numéro du REER de ce régime.

Je suis le rentier du régime sélectionné ci-dessous :

<input type="checkbox"/> REER	Nom de l'émetteur _____	Numéro du REER _____
<input type="checkbox"/> REER au profit de l'époux ou conjoint de fait (remplissez la partie 3 si vous cochez cette case)	Nom de l'émetteur _____	Numéro du REER _____

### Partie 3 – Attestation du REER au profit de l'époux ou du conjoint de fait (si nécessaire)

Je comprends que si je transfère des biens d'un REER au profit de l'époux ou du conjoint de fait selon duquel je suis le rentier, je ne suis pas autorisé à transférer des montants du REER si mon époux ou conjoint de fait a cotisé des montants à l'un de mes REER au profit de l'époux ou de conjoint de fait au cours de l'année en cours ou des deux années civiles précédentes. Si j'effectue un tel transfert, le montant du transfert sera :

- réputés être un retrait de mon REER. Pour plus d'information, allez à [canada.ca/retraits-reer-profit-epoux-conjoint-fait](http://canada.ca/retraits-reer-profit-epoux-conjoint-fait).
- réputés être une nouvelle cotisation à mon CELIAPP. Pour plus d'information, allez à [canada.ca/participer-celiapp](http://canada.ca/participer-celiapp).

\_\_\_\_\_ Nom du rentier du REER      \_\_\_\_\_ Signature du rentier du REER      \_\_\_\_\_ Année / Mois / Jour

### Partie 4 – Titulaire du CELIAPP (qui est aussi le rentier du REER)

Transférez \_\_\_\_\_ \$ du REER indiqué à la partie 2, au CELIAPP indiqué à la partie 7.

J'atteste que le montant transféré n'entraîne pas un excédent de CELIAPP.  
Pour plus d'information, allez à [canada.ca/cotiser-transferer-trop-celiapp](http://canada.ca/cotiser-transferer-trop-celiapp).

\_\_\_\_\_ Nom du titulaire du CELIAPP      \_\_\_\_\_ Signature du titulaire du CELIAPP      \_\_\_\_\_ Année / Mois / Jour

### Partie 5 – Émetteur du CELIAPP

Nous acceptons le transfert direct de \_\_\_\_\_ \$ au CELIAPP indiqué à la partie 7.

\_\_\_\_\_ Nom de l'émetteur du CELIAPP      \_\_\_\_\_ Signature de la personne autorisée      \_\_\_\_\_ Année / Mois / Jour

### Partie 6 – Cédant

Nous avons transféré \_\_\_\_\_ \$ du REER indiqué à la partie 2 au CELIAPP indiqué à la partie 7.

\_\_\_\_\_ Nom du cédant      \_\_\_\_\_ Signature de la personne autorisée      \_\_\_\_\_ Année / Mois / Jour

### Partie 7 – Réception par l'émetteur du CELIAPP

Nous avons reçu \_\_\_\_\_ \$ du REER indiqué à la partie 2.

Ce montant a été transféré dans ce numéro de compte ou de contrat du CELIAPP : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Nom de l'émetteur du CELIAPP      \_\_\_\_\_ Signature de la personne autorisée      \_\_\_\_\_ Année / Mois / Jour

Les renseignements personnels (y compris le NAS) sont recueillis et utilisés aux fins d'appliquer ou d'exécuter la Loi de l'impôt sur le revenu et des programmes et activités connexes incluant l'administration de l'impôt, des prestations, la vérification, l'observation et le recouvrement. Les renseignements recueillis peuvent être communiqués à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale, territoriale, autochtone ou étrangère dans la mesure où le droit l'autorise. Le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner un paiement d'intérêts ou de pénalités, ou d'autres mesures. Selon la Loi sur la protection des renseignements personnels, les particuliers ont le droit à la protection, à l'accès et à la correction de leurs renseignements personnels ou de déposer une plainte auprès du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada concernant le traitement de leurs renseignements personnels. Consultez le fichier de renseignements personnels ARC PPU 005 sur Renseignements sur les programmes et les fonds de renseignements en allant à [canada.ca/arc-renseignements-sur-les-programmes](http://canada.ca/arc-renseignements-sur-les-programmes).

## Instructions

### Quand utilisez ce formulaire

Si vous êtes le titulaire du CELIAPP **et** le rentier du REER, utilisez ce formulaire pour transférer directement des biens de votre REER à votre CELIAPP.

Si vous effectuez plus d'un transfert, remplissez un formulaire distinct pour chaque transfert.

### Qui remplit ce formulaire

**Le titulaire du CELIAPP (qui est aussi le rentier du REER)** remplit et signe la partie 1, la partie 2, la partie 3 (si nécessaire) et la partie 4. Il remet ensuite le formulaire à l'émetteur du CELIAPP.

**L'émetteur du CELIAPP** qui reçoit les biens du REER remplit et signe la partie 5. Il envoie ensuite le formulaire au cédant. Dès que l'émetteur du CELIAPP reçoit les biens du REER et le formulaire du cédant, l'émetteur remplit et signe la partie 7.

**Le cédant** qui envoie les biens du REER remplit et signe la partie 6. Une fois remplie, le cédant envoie les biens du REER et le formulaire à l'émetteur du CELIAPP.

Le titulaire du CELIAPP, l'émetteur du CELIAPP et le cédant doivent conserver une copie du formulaire pour leurs dossiers à chacune des étapes énumérées ci-dessus.

**N'envoyer pas** de copie de ce formulaire à l'Agence du revenu du Canada (ARC) à moins que l'ARC vous le demande.

### Exigences de déclaration

L'émetteur du REER ne doit pas émettre de feuillet T4RSP pour enregistrer le montant transféré. Il n'est pas nécessaire d'inclure le montant du transfert dans le revenu du rentier du REER.

L'émetteur du CELIAPP doit émettre un feuillet de CELIAPP pour le montant transféré du REER au CELIAPP.

Le titulaire du CELIAPP ne peut pas déduire le montant transféré.

Le montant transféré réduira les droits inutilisés de participation à un CELIAPP du titulaire. Les droits de participation à un CELIAPP pour l'année se trouvent sur le dernier avis de cotisation ou de nouvelle cotisation du titulaire.